Département
Haute-Loire

Arrondissement
Le Puy-en-Velay

Commune
MOUDEYRES

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2026 A 20H30

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 10
Date de convocation : 22.05.2026
Secrétaire de séance : MONTAGNON Estelle

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 14 avril 2026
2. Désignation du Correspondant Défense
3. Participation financière cantine scolaire Lantriac
4. Régularisation opération Achat récupérateurs d'eau
5. Subvention à l'association de portage de repas
6. Subvention à l'association Les amis de la ferme des Frères Perrel

QUESTIONS DIVERSES

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

	CELLE Éric		GRAIL Gaétan
	CHANAL Fabrice		HOPFNER Laurie
	CROZE Michel		MAURIN Anne-Gaëlle
	DESCAMPS Véronique		MONTAGNON Estelle
	GENTES Laurent		SAURON Jérôme

Absent(s) excusé(s) : DE JOCAS Marie-Astrid donne pouvoir à GENTES Laurent

Absent(s) :

1. Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 14 avril 2026

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 14 avril 2026.

2. Désignation du Correspondant Défense

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal désigne Mr Gaétan Grail, conseiller municipal, comme correspondant défense de la commune de Moudeyres.

3. Participation financière cantine scolaire Lantriac

Des familles de Moudeyres dont les enfants sont scolarisés à l'école privée de Lantriac ont demandé une participation financière pour les repas de leurs enfants pris à la cantine scolaire. Cette participation est déjà accordée aux enfants scolarisés à l'école de Laussonne pour un montant de 2€ par repas et enfant.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide le versement d'une aide financière d'un montant de 2€ par repas et par enfant de Moudeyres scolarisé à l'école privée de Lantriac.

4. Régularisation opération Achats récupérateurs d'eau

Monsieur le Maire rappelle, qu'en 2024, la commune a lancé une opération permettant aux particuliers d'acquérir des cuves à récupération d'eau partiellement subventionnées par l'Agence de l'eau.

Cette opération présente un solde déficitaire de 111,52€, correspondant aux frais de livraison globalisés sur l'ensemble de la commande des cuves.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal valide le versement d'une subvention d'équipement en nature d'un montant de 111.52 € afin de solder cette opération.

5. Subvention à l'association de portage de repas

Comme pour les années précédentes, Monsieur le Maire propose le versement d'une subvention à l'Association de portage des repas à domicile, basée à Laussonne. Cette association apporte un service précieux pour certains habitants âgés de la commune grâce au portage de repas à domicile.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 700€ à l'association de portage des repas.

6. Subvention à l'association Les Amis de la Ferme des Frères Perrel

L'association Les amis de la ferme des Frères Perrel sollicite auprès de la commune une subvention de 4 000 €. Cette subvention doit l'aider dans son fonctionnement quotidien ainsi que dans la réalisation de ses projets d'investissement.

Une synthèse des résultats financiers 2025 de l'association est présentée en séance ainsi qu'un projet d'investissement concernant l'achat de casques qui devrait améliorer le confort des visiteurs.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le versement d'une subvention de 4 000 € à l'association Les amis de la ferme des Frères Perrel.

Questions diverses

- Clocher : les travaux de rénovation sont terminés. Il reste à sécuriser l'accès afin de rendre le site visitable. Des devis vont être demandés. Il faudra fixer une date pour l'inauguration.

- Réparations lauze : plusieurs bâtiments communaux ont besoin de réparations sur leurs toits en lauze : église, assemblée et ferme Perrel. Un devis a été demandé.

- Rénovation du presbytère : il n'y a pas encore de réponse aux différentes demandes de subventions. Face à l'augmentation des prix des matériaux, les devis vont être validés.

- Fibre : les travaux ont pris du retard suite à la cessation d'activité du prestataire en charge de ces travaux. La mise en service de la fibre à Moudeyres serait annoncée pour fin 2026.

- Correspondant incendie et secours : Estelle Montagnon sera le correspondant incendie et secours pour la commune de Moudeyres auprès des services de l'Etat.

- Bar/restaurant : le bail dérogatoire signé en 2023 avec le gérant de la Chaumière Gourmande se termine en 2026, la location va se poursuivre sous la forme d'un bail commercial.

- Bâtiment dégradé : le garage mitoyen avec la place des Tilleuls est dans un état préoccupant, un courrier sera envoyé à son propriétaire.

- Collecte des ordures : le changement de fréquence de collecte des ordures à compter du 15 juin (une semaine sur deux) va nécessiter la mise en place de collecteurs supplémentaires. Un inventaire sera fait.

- Voirie : une revue des routes à goudronner est prévue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 05

Le Maire
Laurent GENTES

Le secrétaire de séance